



COLLEGE EDMOND ALBIUS



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 Octobre 2016 'Séance n° 1'

Le conseil d'administration s'est réuni sous la présidence de Madame BOLA, le jeudi 27 octobre.

Le quorum étant atteint, 21 membres votant présents, Madame la Principale déclare la séance ouverte à 17h26.

Désignation du secrétaire de séance : Melle MAHROUG

Pas de questions diverses.

I - Organisation administrative et pédagogique

1^o) Madame la Principale commence par la présentation de l'ordre du jour.

Vote 21 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 21
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

L'Ordre du jour est voté à l'unanimité

2^o) Vote pour l'approbation du PV du 14 juin 2016

Vote 21 >	contre : 0	abstention : 1	pour : 20
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Le procès-verbal du conseil d'administration du 14 juin 2016 est voté à la majorité des membres présents

3^o) Installation des différentes commissions (cf. tableau joint en annexe)

Madame la Principale rappelle les rôles des différentes commissions :

- Commission permanente
- Conseil de discipline
- Commission d'Hygiène et de Sécurité (CHS)
- Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC)
- Conseil pédagogique
- Commission éducative
- Commission d'appel d'offres : Mme LE LIBOUX

Arrivée à 17h35 de M. Mourad AMADI, représentant des parents d'élèves (suppléant) et à 17h40 de M. Sergio ERAPA, représentant du Conseil Départemental.

4°) Vote du règlement intérieur du CA du collège

Madame la Principale propose un additif au règlement intérieur du CA du collège : « **Le secrétariat de séance doit se faire sous la forme d'un roulement au sein de chaque collège. La gestionnaire se chargeant du compte rendu pour la présentation du budget et du COFI** ».

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité du rajout de cet additif.

5°) Bilan de la rentrée 2016

Structure :

- 7x 6èmes = 174 élèves
 - 7x 5èmes = 174 élèves
 - 7 x 4èmes = 172 élèves
 - 7 x 3èmes = 167 élèves
 - 1 x 3 prépa-pro = 23 élèves
- Total = 710 élèves

Loin des prévisions du rectorat = 681 élèves. Les effectifs par classe sont en moyenne de 24-25 élèves.

3 Sections sportives : handball, football et natation sur les 4 niveaux.

Nous avons obtenu cette année, en hand et en football, la labellisation « pré-filière des sections du sport de haut niveau ».

Classes bilangues en allemand sur les niveaux 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et conservée en 6^{ème}.

Orientation :

Tous les élèves de 3^{ème} de l'an dernier ont obtenu une orientation en 2de sauf 4. Ces derniers ont choisi de redoubler, ce qui fait 6 redoublants avec les 2 qui n'avaient pas demandé d'orientation 2de.

Orientation en 2de GT : 55% dont 1 élève issu de la 3^{ème} prépa-pro.

Orientation en 2de pro : 41%

Redoublement : 3%

Examens : 70% réussite au DNB, dont 42% avec mention,
91% réussite au DNB professionnel, dont 50% avec mention,
60% réussite au CFG.

Enseignants et personnels :

Tous les postes ont été pourvus quasiment dès la rentrée. Un petit retard pour un poste en espagnol (titulaire partie en détachement).

Mise en place de la réforme :

Il a fallu mettre en place les points forts de cette réforme : l'accompagnement personnalisé et les EPI (Enseignements Pratiques et Interdisciplinaires).

L'an dernier, les équipes pédagogiques, réunies lors des formations spécifiques ou en conseil pédagogique, ont défini les modalités d'application de ces nouveaux enseignements. L'accompagnement personnalisé est mis en place sous la forme de co-enseignement : 2 professeurs dans la classe avec une discipline porteuse. Pour les 5èmes, une partie des moyens a été attribuée à l'EPS pour la compétence « savoir-nager ».

Quant aux EPI, certains déjà formulés l'an dernier ont été mis en place, d'autres ont été bâties seulement en début d'année. Le problème rencontré à la rentrée est la mutation de certains enseignants impliqués dans les EPI et donc la nécessité de repenser certains d'entre eux.

Nous devons nous réunir la semaine prochaine pour faire un premier point.

La LV2 débute en 5^{ème} cette année.

Nous avons pu garder la 6^{ème} bilangue de continuité en Allemand, ce qui n'était pas gagné !

Réaménagement de l'option Latin (conservation en 4^{ème} et 3^{ème})

Cette année, nouvelle mouture du DNB qui sera présentée plus tard par madame la Principale. Les élèves travaillent avec les anciens manuels, les nouveaux seront distribués à la rentrée de Janvier.

L'organisation de la cérémonie républicaine de remise du diplôme national du brevet et du certificat de formation générale :

Elle a eu lieu le mercredi 28 septembre 2016, elle s'est déroulée, en présence de personnalités (adjointe au maire, directeur d'école primaire, coordonnateur réseau 1^{er} degré, professeurs et élèves de la classe 3^{ème} Prépa Pro), peu de parents étaient présents. Le collège a profité de ce moment pour remettre les attestations de compétences et la certification A2 en langue allemande.

Une bonne moitié des élèves s'est déplacée pour venir chercher leur diplôme et quelques parents. L'année prochaine, il faudra assez tôt faire une plus grande publicité. La cérémonie s'est bien passée et les élèves avaient l'air heureux de se retrouver.

Il faudra envisager, l'année à venir, une meilleure publicité afin de toucher plus d'anciens élèves.

Madame MOURGAYE suggère pour l'an prochain que les 4 collèges du Port se retrouvent hors de leur établissement pour une cérémonie commune.

6°) Calendrier pédagogique : projets pédagogiques et culturels

Madame La Principale commente le calendrier pédagogique et informe qu'il s'agit d'un calendrier prévisionnel.

Vote pour les projets pédagogiques :

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

La liste des projets pédagogiques est votée à l'unanimité

7°) Projet de Réseau d'Education Prioritaire 2016-2019

Madame La Principale présente la structure du réseau ainsi que les moyens humains partagés. Elle précise que les documents seront remis aux membres lors du prochain conseil d'administration.

8°) Oraux du DNB

Madame La Principale rappelle les épreuves du nouveau DNB (2 épreuves écrites : en mathématiques et sciences expérimentales et de technologie et en français, histoire-géographie et Enseignement Moral et Civique). A ces deux épreuves écrites s'ajoute une nouvelle épreuve orale de 15 mn (exposé et entretien). L'élève présente un projet interdisciplinaire qu'il a conduit dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des parcours d'éducation artistique et culturelle, Avenir et citoyen. Cette épreuve orale doit avoir lieu entre le 15 avril 2017 et la date de la première épreuve écrite.

9°) Télé inscription en seconde

Une fois l'affection obtenue pour l'entrée en seconde, les parents peuvent procéder à une télé inscription de leur enfant en Seconde (valable uniquement pour les inscriptions en établissement public). Cette procédure s'applique pour l'inscription en seconde générale et technologique, seconde professionnelle et première année de CAP. L'inscription en ligne permet aux parents de procéder sans se déplacer à l'inscription administrative de leur enfant, de prendre connaissance des documents complémentaires à fournir au lycée dont certains pourront être téléchargés. Le collège mettra à disposition des parents qui le souhaitent un accès Internet avec un personnel ressource.

10°) Règlement intérieur de la demi-pension

La demi-pension du collège n'a pas, à ce jour, de règlement intérieur. Une proposition de règlement est soumise aux membres pour, entre autre, clarifier les modalités de tarification des repas. Mme la Gestionnaire rappelle que les remises d'ordre sont possibles, soumises à la démarche volontaire et individuelle des parents, sous condition d'une demande écrite et d'une justification médicale d'une absence de plus de 15 jours de l'enfant.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Après la rentrée d'août 2016, le collège s'est vu attribuer par les services du Rectorat un support en lettres créoles. Or, à aucun moment lors de la préparation de rentrée ce besoin a été demandé par la direction. Après avoir pris attaché auprès de l'inspection de lettres-créoles, il s'avère que l'école élémentaire Francis Legros a formé une cohorte de 20 élèves qui ont suivi le créole depuis la 2^{ème} année section maternelle. 17 de ces élèves sont inscrits au collège. Vu que la rentrée avait déjà eu lieu, les classes étaient constituées et les emplois du temps finalisés, nous avons proposé d'ouvrir un atelier Créo pour cette année, atelier animé par Madame HERVE-GEORGER, professeur certifié en lettres créoles. Cet atelier est proposé aux 6^{ème} le lundi en S4, nous avons 12 élèves inscrits.

Lors de la préparation de rentrée 2017 ce besoin sera pris en compte et une décision sera prise lors du travail sur la DGH 2017 en fonction du bilan établi.

12°) Choix des manuels scolaires

La réforme a conduit à la commande de nouveaux manuels. Le choix des manuels s'est fait en concertation par discipline et c'est le coordonnateur qui a transmis le choix de l'équipe.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité pour valider la commande déjà passée.

13°) Fixation de la date de la « journée de solidarité »

La journée de solidarité est fixée à 7h hors temps scolaire (BO N°43 du 24 novembre 2005). Un sondage a été proposé à la communauté éducative via le logiciel Pronotes, les résultats du sondage sont :

Jeudi 3 novembre 2016 et 16 février 2017 de 16 h00 à 19 h 00	27 % des votants
Samedi 5 novembre 2016 et 18 février 2017	2 % des votants
Lundi 5 juin 2017	14 % des votants

La journée de solidarité se fera donc le **jeudi 3 novembre 2016 et le jeudi 16 février 2017**.

14°) Voyages

Proposition de voyages et projets culturels.

Madame la Gestionnaire rappelle qu'elle se charge des démarches auprès de la CAF, les parents sont ainsi allégés de ces démarches.

Organisation du voyage culturel à Paris :

Mme LE LIBOUX, porteur du projet explique la partie pédagogique et présente le budget prévisionnel du voyage à Paris. Les objectifs de ce projet sont de découvrir les monuments culturels, renforcer les références de la culture française, rédiger un carnet de voyage, être sensible aux effets esthétiques des textes et aux valeurs qu'ils portent, adopter une posture scientifique, un comportement éthique, croisement entre enseignements français, histoire-géo et SVT.

Niveau de classe : 5^{ème} – 50 élèves / 6 accompagnateurs

L'organisation et le financement du projet de voyage à Paris prévu du 6 au 14 mai 2017 sont soumis au vote :

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité pour le voyage à Paris en mai 2017 pour 50 élèves et 6 accompagnateurs.

Participation des familles pour un montant maximum fixé à 550 euros.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité pour la participation de 550 euros par famille.

Organisation du voyage à Nuremberg :

Madame GUILLAUME, porteur du projet explique la partie pédagogique et présente le budget prévisionnel du voyage à Nuremberg. C'est un échange qui a été mis en place en 2008, cet échange se fait en 2 étapes : séjours des élèves réunionnais dans les familles et écoles allemandes en mai 2017 et séjour des élèves allemands dans les familles et notre collège en novembre 2018. Thème du voyage : La Bavière et la Réunion. Ce voyage est organisé pour 20 élèves et 3 accompagnateurs.

L'organisation et le financement du projet de voyage à Nuremberg prévu en mai 2017 sont soumis au vote :

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité pour le voyage à Nuremberg en mai 2017 pour 22 élèves et 3 accompagnateurs

Participation des familles pour un montant maximum fixé à 960 euros

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité pour la participation de 960 euros par famille.

Monsieur RECROSIO prend la parole et explique son projet de sortie avec nuitée.

Le projet consiste à organiser, avec les élèves, une sortie avec nuitées pour leur apprendre à construire un projet, rechercher les informations, utiliser les moyens technologiques pour y parvenir. Le lieu et le détail de l'organisation restent à définir.

II - Organisation fonctionnement et Organisation financière

1°) Logement de fonction par NAS

Vote à l'unanimité pour l'attribution des logements de fonction par NAS pour les personnels suivants : Madame La Principale Adjointe, les CPE, l'Agent d'Accueil, la Lingère et le coordonnateur de l'équipe.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

2°) Autorisation du chef d'établissement à signer des conventions avec des partenaires extérieurs

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Autorisation est donnée au chef d'établissement à signer des conventions avec des partenaires extérieurs est votée à l'unanimité.

3°) Autorisation du chef d'établissement à signer des conventions sans incidence financière

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Autorisation est donnée au chef d'établissement à signer des conventions sans incidence financière est votée à l'unanimité.

4°) Autorisation de recrutement des personnels dont le chef d'établissement signe les contrats droit public et droit privé

Madame la Principale rappelle le nombre d'AED (15) dont 1 AED TICE et demande le vote pour la signature de leurs contrats de droit public. Cette autorisation lui permet également de recruter un personnel lorsqu'un contrat vient à son terme ou si celui-ci ne peut plus être renouvelé.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Autorisation de recrutement des personnels de droit public est donnée à l'unanimité au chef d'établissement.

Madame la Principale demande l'autorisation de signer des contrats de droit privé (CAE CUI) pour 3 contrats (2 contrats sont déjà en cours, proposition de formuler une demande pour un 3^{eme} contrat) :

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Autorisation de recrutement des personnels de droit privé est donnée à l'unanimité au chef d'établissement.

5°) Contrats et conventions

Autorisation de signature est donnée au chef d'établissement pour :

- la convention entre le collège Titan et le collège Edmond Albius pour la prise en charge des élèves en classe Relais du Port,
- la convention entre la Ligue Réunionnaise de Hand Ball et le collège Edmond Albius concernant le fonctionnement et la nature et l'intervention en section sportive Hand Ball,
- la convention entre les associations sportives d'établissements pour l'activité natation 2016-2017,
- la convention entre l'entreprise de gardiennage JUDOB SECURITE et le collège Edmond Albius concernant les prestations de surveillance et de gardiennage.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Autorisation est donnée au chef d'établissement à signer les conventions est votée à l'unanimité.

6°) Mutualisation des Moyens

Subvention mutualisée avec les écoles primaires Paule Legros et Francis Rivière :

- Accompagnement Educatif
- Plan numérique

Chaque école obtient un budget de 500 € pour financer l'acquisition de matériel éducatif ou pédagogique pour le plan numérique. De plus, les 2 écoles obtiennent respectivement 292 € et 278 € pour mettre en œuvre des projets d'accompagnement éducatifs partagés pour renforcer la liaison école-collège. Cette gestion financière est confiée au collège.

Vote pour la gestion de l'accompagnement éducatif et du plan numérique pour ces deux écoles.

Vote 22 >	contre : 0	abstention : 0	pour : 22
---------------------	-------------------	-----------------------	------------------

Vote à l'unanimité pour la gestion budgétaire par le collège Edmond Albius

7°) DBM

Décision Budgétaire Modificative n°3

Modification du Budget Initial.

Madame la Gestionnaire explique qu'il s'agit d'une modification dans les lignes et non la structure.

Réajustements des reliquats (à titre indicatif ne nécessitant pas de vote).

Madame La Principale informe les membres que le collège a été retenu pour participer à deux concours organisés par le Conseil Départemental :

- NO GASPI (Lutte contre le gaspillage alimentaire),
- Embellissement des collèges.

Sur le plan numérique, le collège sera doté de 2 chariots munis de tablettes numériques. Cette dotation nécessitera une formation des enseignants quant à leur utilisation.

III – Questions diverses.

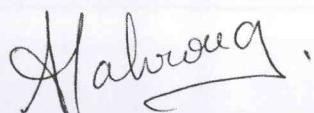
Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 48.

Les membres du CA ont pu se rafraîchir autour du pot traditionnel.

Fait au Port, le 14 novembre 2016

La secrétaire de séance
Aurélie MAHROUG



8

La Présidente
Véronique BOLA





MEMBRES DE DROIT ET MEMBRES ÉLU(S) DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

MEMBRES TITULAIRES	Commission Permanente	Conseil de discipline	Commission d'hygiène et de sécurité (1)	Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (C.E.S.C)
MEMBRES DE DROIT	Mme Véronique BOLA Mme Isabelle COGNET Mme Régine LEBON	Mme Véronique BOLA Mme Isabelle COGNET Mme Régine LEBON M Alain LEW MAN MEW	Mme Véronique BOLA Mme Isabelle COGNET Mme Régine LEBON M Alain LEW MAN MEW	Mme Véronique BOLA Mme PADRE - M LEW MAN MEW M Didier LEGROS Mme Lise DREYFUS
PARENTS	Mme Karine ZAREB Mme Betty BOVALO	Mme Karine ZAREB Mme Florence GONTHER	Mme Betty BOVALO Mme Florence GONTHER	Mme Emmanuelle HOARAU Mme Brigitte CENTON
PROFESSEURS	M Mourad AMADI Mme Nolwen GUILLAUME Mme Joëlle JUCOURT M Gilles RECROSIO	Mme Nathalie VIRAMA-ELLAMA Mme Gwladys LARDIN Mme Sonia MEDARD M Christophe GRUNDWALD	M Francis TERRASSON M Yolain POINTIN COULIN	Mme Coulsoum LE LIBOUX M Hervé RUEFF M Joël HOARAU
ATOSS	M Vincent BOSTRALE	M Didier LEGROS	M Didier LEGROS	M Vincent BOSTRALE M Didier LEGROS
ELEVES	Mlle Cassandra ROBERT	M Cédric SEVERIN M Anthony VIRAYE	Mille Ismaéline BOURAHIMA Mille Rabia AMAD	M Anas BEN ABDALLAH Mille Ismaéline BOURAHIMA
Conseil Départemental Commune	M Sergio ERAPA		M Sergio ERAPA	Mme Paulette ADOIS LACPATIA Mme Annie MOURGAYE
MEMBRES SUPPLÉANTS	Commission Permanente	Conseil de discipline	Commission d'hygiène et de sécurité	Membres Supplémentaires
PARENTS	Mme Brigitte CENTON Mme Florence GONTHER	Mme Betty BOVALO M Mourad AMADI	Mme Brigitte CENTON M Mourad AMADI	Mme Séverine L'HOTEL M Mourad AMADI
PROFESSEURS	Mme Nathalie VIRAMA-ELLAMA M Vianney DROMART Mme Anais FOUGEROUX Mme Aurélie MAHROUG	Mme Patricia RALLOTS Mme Aurélie MAHROUG M Joël HOARAU M Hervé RUEFF	M Christophe GRUNDWALD Mme Gwadys LARDIN	
ATOSS	Mme Manuela VALLI ISMAEL	Mme Sonia MEDARD	Mme Manuela VALLI ISMAEL	M.J.Pascal VINGADASSALOM M.J.Denis BERFEUIL
ELEVES	Mlle Rabia AMAD	M Anas BEN ABDALLAH	M Anas BEN ABDALLAH	M Anthony VIRAYE M Anas BEN ABDALLAH

(1) Sont également à la Commission d'Hygiène et de Sécurité : l'Assistant de Prévention Etablissement (A.P.E) et l'infirmier